

An aerial photograph of a village nestled in a lush green valley. The village features a prominent white church with a red roof and a steeple. Several other houses with red roofs are scattered throughout the valley. The surrounding hills are covered in dense green forests. The overall scene is bright and vibrant, suggesting a sunny day.

URBEIS

BULLETIN COMMUNAL 2019

Bain-ï-venue chu li Mennhans...



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	4
INVESTISSEMENTS 2019	5
LE DEFIBRILLATEUR	8
LA FORET COMMUNALE	9
NOS JOIES - NOS PEINES MUNICIPALES 2020	12
RECENSEMENT CITOYEN	13
LA RD39 : UN AXE DE DEVELOPPEMENT ET DE DESENCLAVEMENT	14
A L'ECOLE...	15
REPAS DES ANCIENS	19
L'ANNEE DE TLDU	20
LES ELFES D'ARGENT	21
AUGUSTA VICTORIA EN 2019	24
INCIVILITES	25
	27

COMITÉ DE RÉDACTION : Commission Communication

PHOTOS PAGES DE COUVERTURE : Michèle HÉBERLÉ

PHOTOS : Rémy ANTOINE-GRANDJEAN, Abel MANGEOLLE, Michèle et Jean-Yves SCHWETTERLÉ, Michèle HÉBERLÉ, C. SAURFELT ,...

LE MOT DU MAIRE

Nous voici donc arrivés au moment de rédiger notre dernier bulletin municipal du mandat. Commencé en 2014, ce mandat s'achèvera en avril 2020 lors de la réunion de conseil municipal qui verra l'élection du nouveau maire et des adjoints amenés à gérer avec le nouveau conseil la commune, pour les six années à venir. Les économies réalisées lors des budgets précédents ont permis de financer d'importants travaux de voirie dans plusieurs rues du village qui en avaient bien besoin. Vous en trouverez un descriptif dans les pages suivantes.

2020 sera l'année des élections municipales. Vous serez en effet appelés aux urnes les 15 et 22 mars prochains. Vous trouverez ci-après des informations concernant cette élection, que vous soyez électeurs ou candidats. Vous le savez déjà, je ne me présenterai pas à cette élection. Même si je ne l'ai annoncé que cet automne, ma décision était prise depuis un bon moment.

Entré au conseil en 1989, cela fera 31 ans de participation au conseil municipal (hormis durant la période 2001-2006), avec la responsabilité de maire pour les années 2008-2020 et celle de président du Syndicat des Eaux du Climont lors des années 1995 à 2001. Aussi, je pense que c'est le moment de passer la main à une nouvelle équipe qui apportera de nouvelles idées, une autre façon de gérer et de nouveaux projets pour notre village. Elle trouvera une situation financière qui lui permettra de mener à bien les projets qu'elle aura définis. En effet, au moment des élections, il restera deux emprunts qui seront remboursés fin 2020 pour le premier, 2022 pour le second. Cela correspond à ce jour à un capital de 37 844 euros et représente une dette de 114 euros par habitant. Dans un contexte institutionnel et sociétal de plus en plus difficile, je souhaite d'ores et déjà courage et volonté à l'équipe qui sortira des urnes.

Je tiens ici à remercier très chaleureusement ceux qui ont œuvré avec moi pendant ces deux mandats de maire. Les conseillers municipaux avec en premier lieu mes adjoints Marc, Abel et Jean-Paul qui ont fait bien plus que me seconder, surtout au cours de cette dernière année qui a été très difficile pour moi. Mes remerciements vont également au personnel communal, Catherine puis Séverine qui l'a remplacée au poste de secrétaire de mairie, Delphine et Josette aux postes d'ATSEM et d'agent d'entretien.

Enfin, je voudrais remercier vivement toutes celles et ceux qui parmi vous, se sont bénévolement, durant ces douze années, investis dans la vie communale et ont consacré de leur temps à nous aider.

Je souhaite pour chacun d'entre vous une très belle année 2020, et vous présente tous mes vœux de bonheur, bonne santé et réussite dans vos projets.

BELLE ET BONNE ANNEE 2020.

INVESTISSEMENTS 2019

TRAVAUX DE VOIRIE

Ce mandat se termine par d'importants travaux au niveau la voirie communale. Il avait été décidé en conseil municipal de ne plus réaliser de travaux de voirie par la pose de revêtement de type bi couche. En effet, ce procédé montre rapidement ses limites, et a une durée de vie limitée. Finalement, le seul avantage réside dans des coûts de pose bien moindres par rapport à un revêtement en enrobés. De ce fait, le financement de ces travaux nécessite plusieurs années d'épargne afin de pouvoir les réaliser ; ce qui a été fait cette année dans plusieurs rues du village. Au préalable, la Communauté de Communes de la Vallée de Villé a effectué le remplacement de la conduite d'eau dans la rue des Cruzes ainsi que dans la rue Blanche Maison au Climont. Les travaux de réfection de la voirie ont consisté à purger les soubassements là où les matériaux ne convenaient pas, à les remplacer et les compacter par des matériaux nobles avant de procéder à la pose des nouveaux enrobés. Dans la rue des Cruzes, il a également été nécessaire de collecter les eaux de ruissellement afin de les évacuer vers le Giessen.

Ces travaux représentent un investissement prévisionnel de 152 819 euros financés par la Commune et subventionnés à hauteur de 38% du montant hors taxes par le fond de solidarité du Conseil Départemental.



Réfection de la Rue Blanche Maison au Climont et des prés Tante Jeanne



Rue des Jardinets et des Frais Champs

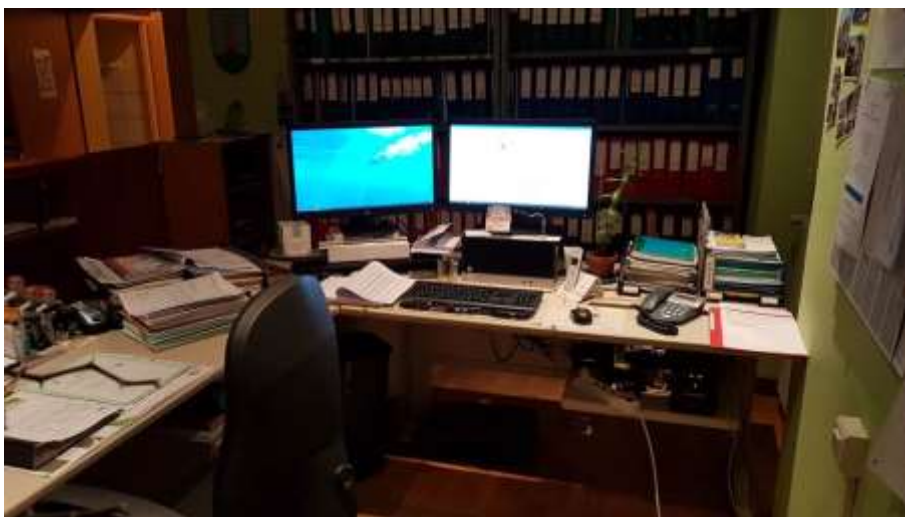


Rue des Cruzes

Parmi les autres dépenses d'investissement, figurent le remplacement du matériel informatique de la mairie et l'acquisition d'un défibrillateur automatique qui a été installé sous le porche d'entrée de l'école.

REPLACEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE

Les applications bureautiques et les logiciels de gestion indispensables au fonctionnement de la commune devenant de plus en plus gourmands en termes de mémoire et de stockage, le remplacement du matériel informatique de la mairie s'est avéré nécessaire. Cela a été réalisé en milieu d'année et financé en totalité par la commune.



FIBRE OPTIQUE



Même si la commune n'est ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage sur ce projet, elle n'y est pas pour autant totalement étrangère. En effet, le financement est assuré par l'Etat, la Région, le Département ainsi que, ce que l'on qualifie de bloc communal, la Communauté de communes et les Communes. Pour le raccordement des 205 prises recensées sur notre commune, cela représente pour celle-ci un montant de 15 375 euros. Une grande partie du ban communal est désormais éligible au raccordement sur le réseau ROSACE. Pour effectuer le raccordement depuis le réseau ROSACE jusqu'à votre logement, vous devez d'abord souscrire un abonnement auprès d'un des fournisseurs d'accès présents sur le réseau. C'est ce fournisseur d'accès qui est en charge de raccorder votre prise à l'intérieur de votre logement. Faut-il y voir une relation de cause à effet, ou alors

est-ce une coïncidence, toujours est-il que depuis l'installation du relais de téléphonie mobile de FREE et la mise en place du réseau fibre de ROSACE, pratiquement tous les terrains et les maisons à vendre dans le village ont trouvé preneur.



Le citoyen : premier maillon de la chaîne de secours.

La mort subite d'origine cardiaque est une cause majeure de mortalité en Europe affectant plus de 300.000 personnes chaque année.

En France, plus de 50 000 personnes meurent prématurément chaque année, d'un arrêt cardiaque. Plusieurs d'entre elles, pourraient être sauvées grâce à un défibrillateur.

Le défibrillateur est un dispositif médical qui permet de sauver des vies en relançant le cœur d'une victime en arrêt cardiaque.

Pour avoir un maximum de chances de sauver une vie, il faut pouvoir intervenir dans les 4 premières minutes, c'est à dire avant l'arrivée des secours, en pratiquant un massage cardiaque et en utilisant un défibrillateur pour relancer le cœur.

Notre commune, par le biais de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers qui a financé l'achat de l'appareil (2015 euros), a décidé de s'équiper d'un défibrillateur afin d'être parée en cas d'urgence et potentiellement pouvoir sauver une vie un jour.

Ce défibrillateur se trouve dans un boîtier installé à l'entrée de l'école ; il est extrêmement simple à utiliser. Une fois allumé, l'appareil vous guide vocalement étape par étape et décide seul si un choc est nécessaire ou non. Aucune décision à prendre et aucun risque d'empirer la situation.

Nous sommes tous concernés, car le citoyen est celui sur lequel peut reposer la survie d'une personne en danger.



LA FORET COMMUNALE

Cette année encore, nos forêts ont souffert d'un déficit hydrique accompagné de longues périodes de canicule. Nous avons été contraints à exploiter 753 m³ de sapins dépérissants et d'épicéas scolytés (le double du volume récolté en 2018). Les parcelles les plus sensibles ont été parcourues deux, voire trois fois depuis le début du printemps et ce jusqu'à la fin de l'automne. De ce fait aucune coupe de bois frais en sapin/épicéa n'a été engagée.

Cet afflux de bois sur le marché a provoqué la chute des cours et engendré un manque à gagner pour notre commune forestière. Seul le douglas n'a pas été impacté par cette baisse des prix.

I. LES COUPES DE BOIS

Le total des bois vendus au 10/12/19, toutes essences et qualités confondues, s'élève à 1 991 m³ pour une recette brute de 107 154 € ht.

Dans la catégorie charpente résineuse, le prix du douglas a atteint un maximum de 93 €/m³.

Le coût moyen, exploitation et honoraires ONF compris, s'élève à 32 € ht/m³ de bois façonnés.

1. Le bois d'œuvre façonné:

Qualité /destination	Volume	Recette brute ht	Prix unitaire ht/m ³
Charpente sapin/épicéa	316 m ³	20 923 €	66 €
Charpente douglas	400 m ³	32498 €	81 €
Palette, emballage sapin/épicéa/pin/douglas	486 m ³	24 455 €	50 €
Sciage hêtre	94 m ³	5 458 €	58 €
Sciage châtaignier/érable/frêne	24 m ³	1 424 €	60 €
Palette hêtre	93 m ³	4 533 €	48.50 €
Total	1 413 m ³	89 291 €	63 €

2. Le bois de trituration / panneaux de particules:

36 m³ de résineux en billons ont rapporté une recette brute de 1 399 € ht(38 € ht).

3. Le bois de chauffage façonné en bord de chemin destiné aux professionnels :

- 2 lots de grumes de châtaignier, chêne, érable, frêne et hêtre d'un volume total de 71 m³, ont rapporté une recette brute de 2 673 € ht, soit 38 € ht/m³.

4. Le bois de chauffage façonné en bord de chemin destiné aux particuliers :

- 18 lots de grumes de hêtre et feuillus divers pour un volume total de 262 m³ ont rapporté une recette brute de 9 911 € ht, soit 38 € ht/m³
- 21 stères de hêtre façonnés ont été vendus à l'amiable à 50€ ht/st.

5. Le bois de chauffage à façonner sur coupe par des particuliers :

Tout au long de l'année, 25 habitants d'Urbeis et des villages environnants ont façonné 277 stères de bois sur pied et de déchets de coupes. Ces bois ont été cédés à l'amiable pour une recette nette de 2 830 € ht (10€ ht/st).

II. Les travaux

1. Les travaux courants

1.1 Les travaux sylvicoles :

Les ouvriers de l'ONF sont intervenus pour les opérations suivantes :

- Courant du mois de juin ont été réalisés :
 - un détourage de 84 belles tiges de mélèzes avec un élagage sur une hauteur de 5 m en parcelle 4
 - un nettoyage sur 6.6 ha dans des accrus post-tempête de 1999 en parcelles 5, 23 et 37
- Courant du mois de septembre, ils ont procédé à l'application d'un répulsif sur 7.5 ha de semis naturels de sapins en parcelles 28 et 39 les protégeant ainsi de l'abrutissement du chevreuil.

Le coût total de ces travaux s'élève à 10 772 € ht.

1.2 Les travaux d'infrastructure :

La SAVA ainsi que quelques bénévoles assurent l'entretien courant des chemins forestiers (39.5 km).

Les entreprises Haas et Schillinger sont intervenues pour des travaux d'entretien des chemins forestiers du Bilstein, de la Goutte-Henri, des Aviats et du Schnarupt: reprofilage, curage de fossés, élagage et débroussaillage des accotements et talus sur 5.0 km pour un coût de 2 173 € ht.

2. Les travaux d'investissement :

Le reboisement des parcelles de la Goutte du Moulin et des Ozières

L'entreprise Alsace-Forêt a réalisé les travaux de dégagements sur 3.0 ha pour un coût total de 1 824 € ht.

L'année 2020 s'annonce fort incertaine, les scieries s'étant constitué des stocks de bois très importants (3 mois d'avance) et les résineux en provenance des Ardennes continuant à affluer massivement. Ce qui va conforter la tendance à la baisse des cours du bois. En outre, le stress hydrique de ces dernières années reste encore palpable et il est à souhaiter un hiver neigeux suivi d'un printemps humide pour que nos forêts se régénèrent.

Citation : « *Aucun arbre n'a un tronc aussi joli et un coup de pied aussi élégant que le hêtre* »

Henri David THOREAU

Le saviez-vous ?

Le « bain de forêt » renforce notre système immunitaire grâce aux substances aromathérapeutiques naturelles appelées aussi phytoncides. Les arbres à feuilles persistantes (résineux) sont les plus grands producteurs de phytoncides. Le bain de forêt est une pratique médicale qui existe au Japon depuis longtemps sous le nom de *shinrin-yoku*.

Lo froté



NOS JOIES – NOS PEINES

NAISSANCES

21/12/2018 Louis PACK FUHRMANN et Charly PACK FUHRMANN

27/11/2019 Charlène HASENFRATZ



MARIAGE

07/09/2019 Carole RICK et Jean-Jacques SCHAEFFER

GRANDS ANNIVERSAIRES

26/08/1924 Mme Jacqueline POKERSNIK **95 ans**

18/09/1939 Mr Marcel HAMM **80 ans**

NOCES D'OR

08/04/1969 Mr et Mme Michel ROMBOURG

17/05/1969 Mr et Mme Jean-Pierre KASPAR

06/09/1969 Mr et Mme Rodolphe BUHL



NOCES DE DIAMANT

06/02/1959 Mr et Mme Vittorio DEREANI

03/04/1959 Mr et Mme Jean-Paul HUMBERT



DECES

09/07/2019 Jacqueline HENRY épouse THOMAS

15/09/2019 Bernard HUMBERT

Municipales 2020 : le mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants.

Dernière modification : 26 avril 2018 à 12:12

Le mode de scrutin pour l'élection des conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants de la commune.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants (le seuil était auparavant fixé à 3 500), le scrutin est **majoritaire, plurinominal, à deux tours** depuis la loi du 17 mai 2013. Les candidats se présentent sur une liste, mais les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Les listes incomplètes et les candidatures individuelles sont autorisées.

Contrairement à ce qui se passe pour les communes de plus de 1 000 habitants, il n'y a **pas d'obligation de parité** femmes/hommes.

Une **déclaration de candidature** est désormais obligatoire, quelle que soit la taille de la commune (ce qui n'était pas le cas, avant la loi du 17 mai 2013, pour les petites communes dans lesquelles pouvaient être élues des personnes n'ayant pas fait acte de candidature). La candidature au seul second tour est possible, mais uniquement dans l'hypothèse où le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Obtiennent un siège au conseil municipal au **premier tour** les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la **majorité absolue des suffrages exprimés** et recueilli au moins **un quart des voix** des électeurs inscrits. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Pour les sièges restant à pourvoir, un **second tour** est organisé : l'élection a lieu à la **majorité relative**, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise pour le plus âgé.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les **conseillers communautaires** (c'est-à-dire ceux qui représentent les communes dans les organes intercommunaux) sont les membres du conseil municipal désignés "dans l'ordre du tableau" (maire, premier adjoint, deuxième adjoint...).

Inscriptions sur la liste électorale :

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

Vous devez fournir les documents suivants :

- [Justificatif d'identité](#)
- [Justificatif de domicile](#)
- Formulaire [cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription (disponible en mairie)

RECENSEMENT CITOYEN



Qui est recensé ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pourquoi être recensé ?

Le recensement permet à l'administration de :

- convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Quelle est la procédure ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire. Cette démarche peut également s'effectuer en ligne, pour certaines mairies, sur le site <https://www.service-public.fr>.

Les pièces à fournir

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Le livret de famille

Et après ?

- 4 mois après s'être fait recenser, il est particulièrement utile au jeune de créer son compte sur www.majdc.fr, afin de télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation.
- Environ un an après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.
- A l'issue de cette journée, il recevra un certificat individuel de participation, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	4 mois après votre recensement, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous serez convoqué à votre Journée défense et citoyenneté.
A 17-18 ans Jusqu'à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens (bac, CAP, BEP), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

Plus d'informations sur :

- <http://www.majdc.fr>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>
- <https://www.defense.gouv.fr/jdc>
- Ou contactez votre [centre du service national](#).



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



La RD39 : un axe de développement et de désenclavement

Marc Kussmaul – Philippe Schwob

Longtemps, les liaisons entre la Vallée de Villé et le val de Galilée vers Saint-Dié, et plus loin la proche Lorraine, en passant par Lubine, se faisaient par un **chemin creux carrossable soumis aux aléas des intempéries**. Cette voie, de mauvaise qualité, a limité le développement économique des villages situés sur son tracé, dont Urbeis, en empêchant la circulation aisée des biens et des personnes.

Le constat de 1849 :

Extrait de « **L'Alsace ancienne et moderne** »
Dictionnaire géographique, historique et statistique du Haut et du Bas-Rhin
Par Jacques Baquol – 1849

Urbeis forme à lui seul un val très resserré, qu'on appelle le val d'Urbeis et qui offre des sites très pittoresques et très poétiques, une véritable Suisse en miniature. On aperçoit çà et là des rochers arides et sauvages, des nappes de verdure, des sapins à la cime élancée, des bouts de champ soigneusement cultivés, des sources vives et pures, des collines couvertes de genêts ; cette variété de points de vues, ces incidents charmants de la nature présentent un tableau magnifique. On y trouve une quantité considérable de cerisiers, qui garnissent les flancs des montagnes ; l'eau des cerises qu'on y fabrique est excellente et égalerait celle de la Forêt-Noire, si les procédés de distillation qui y sont en usage étaient moins vicieux et si on ne négligeait pas trop la culture du merisier. La pomme de terre du val d'Urbeis a un parfum exquis, qui la fait rechercher particulièrement. Le gibier abonde dans le pays ; la gelinotte, qui fait les délices des gastronomes, anime les forêts. Malheureusement les voies de communication manquent ; une route conduisant dans les Vosges répandrait l'aisance dans les tristes hameaux disséminés dans les gorges de ces montagnes solitaires.



Construction de la route

Après la grave crise économique, surtout alimentaire, que connut l'Alsace de 1846 à 1848, et dans le contexte du nouvel Empire, le développement des voies de communication locales semble essentiel pour redynamiser les cantons pauvres. Notre vallée voit ainsi se construire, sous l'impulsion du préfet du Bas-Rhin **Auguste César West** (photo ci-contre), **une nouvelle route partant de Villé, passant par Basseberg, Fouchy, Urbeis, allant jusqu'à Saint-Dié**. Celle-ci sera inaugurée en **1854** et vise à désenclaver les communes desservies.



Chemin Vicinal
de grande communication
de VILLE à ST DIE
par Urbeis
ouvert sous les auspices
de Mr C. WEST
PREFET DU BAS-RHIN
L'AN 1854
Le deuxième du règne de
NAPOLEON III



Monument commémoratif de l'inauguration de la route près du col d'Urbeis

Les bancs-reposoirs de l'Impératrice Eugénie

La construction de cette nouvelle route s'accompagne, sur l'initiative du même préfet **West**, par la mise en place de bancs-reposoirs en grès des Vosges. Ils permettaient aux paysannes et paysans, se rendant au bourg les jours de marché, de marquer régulièrement des haltes sur leur trajet et de poser/recharger aisément leurs lourds fardeaux remplis des produits de la ferme. Ainsi, le linteau accueillait le panier que les femmes portaient sur la tête et les 2 bornes en grès la hotte des hommes. L'ombre de 4 tilleuls apportait un supplément de confort dans les torpeurs estivales.

Ce mobilier public est appelé « banc-reposoir de l'Impératrice Eugénie » car leur mise en place répond à un vœu exprimé par l'épouse de Napoléon III visant à l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène des classes populaires.

Sur le tronçon Villé – Col d'Urbeis, 4 exemplaires de ces bancs-reposoirs en bon état sont encore visibles :

- A Villé, près de la maison forestière, ensemble complet (photo A)
- A la sortie ouest de Basseberg, ensemble complet (photo B)
- A la sortie ouest d'Urbeis, sans les bornes (photo C)
- En contrebas du col d'Urbeis, sans les bornes (photo D)

Ces petits monuments sont les traces d'une époque où les déplacements se faisaient, pour le commun des mortels, à pieds, avec de lourds fardeaux et pour des besoins essentiels. De nos jours, rares sont les usagers de la route qui remarquent, du fait de leur vitesse de passage, leur présence au bord de la route et qui en connaissent l'histoire.



Photo : Daniel Millot

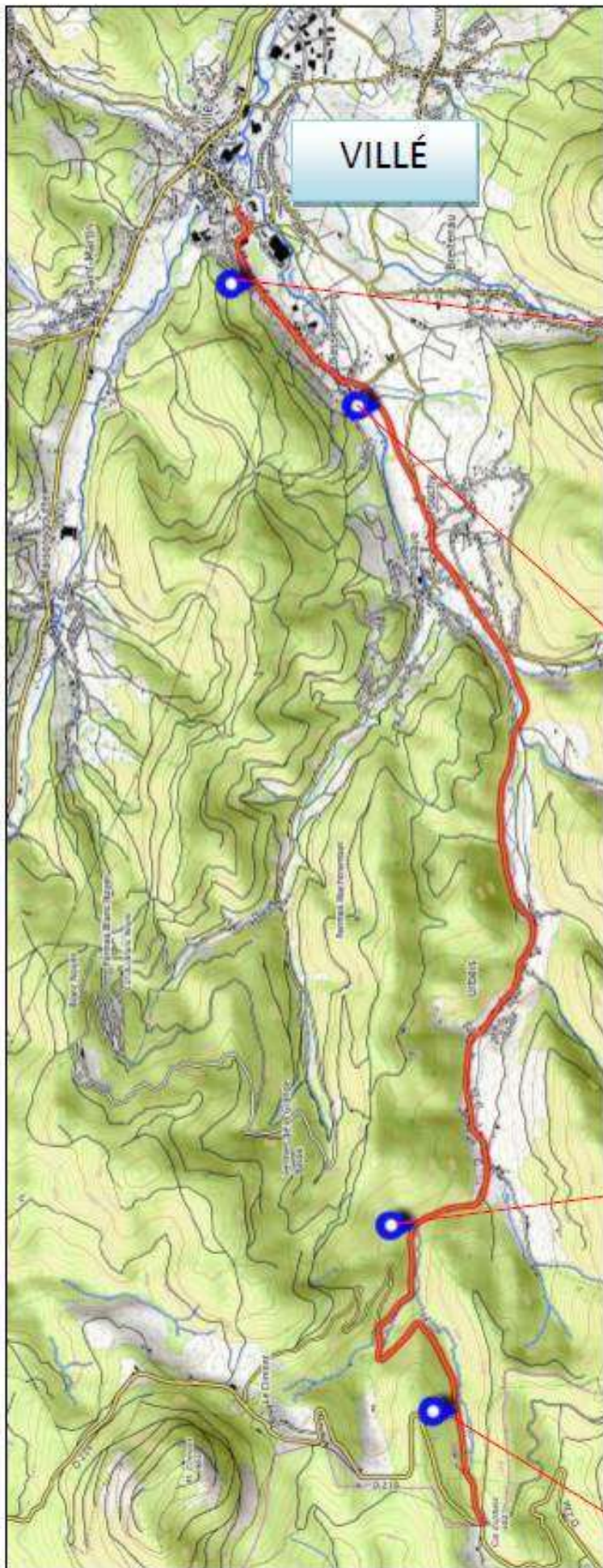


Photo A : Villé



Photo B : Basseberg

Route départementale n°39
Tronçon de Villé au col d'Urbeis
Localisation des bancs-reposoirs



Photo C : Urbeis 1



Photo D : Urbeis 2

A l'école...

Nouveaux à l'école !

Cette année, il y a 2 nouveaux élèves dans la classe des CE/CM :

WYLONA : « J'adore l'école d'Urbeis, on fait plein d'activités avec notre maitresse. Elle est géniale ! ».

MARTIN : « Je suis nouveau, comme Wylona. Changer d'école, ça m'a fait changer d'air et j'en avais besoin ! ».

Wylona, CM2 et Martin, CE2



Jours de canicule

Pendant les jours de canicule nous pouvons nous baigner dans la rivière, car dans la classe nous avons vraiment trop chaud. C'est insupportable ! Nous en profitons pour construire des barrages, des jacuzzis, des piscines...c'est trop bien !

Léa et Léna, CM1

Un grand saut en ville !

En mai, nous sommes allés à Strasbourg. On a visité la cathédrale Notre Dame, splendide ! Après un pique-nique dans la cour du Palais des Rohan, au bord de l'Ill, nous avons dégusté une bonne glace. L'après-midi, Ludwig von Beethoven a régalé nos oreilles avec la Symphonie Pastorale au Palais de la Musique et des Congrès. C'était une chouette journée !

Luc et Mattéo, cm1



Stop à la clope !

Pour inaugurer les espaces sans tabac d'Urbeis nous avons préparé un texte et des affiches sur les dangers de la cigarette. Elle rend les poumons tout noirs avec ses 4 000 produits chimiques ! Et elle fait 200 morts par jour en France...

Lucas et Joris (CE1)



Les histoires de Fabienne.

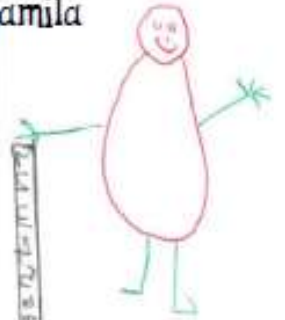
Fabienne est une nouvelle Urbésienne. Elle vient tous les vendredi nous lire des histoires. Elle les lit bien et c'est agréable de l'écouter. Merci Fabienne !

Louis Alexander et Louis, CE1



Dans notre classe, on apprend à lire avec les alphas et Kimamila

A B C 9 10 11 12 13 14 15
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
LUBIN
JONAS JEANNIE



à écrire en attaché **VIC TOR**
Vactor



à compter

EZEKIEL



LILA

NATHAN

FLORINE

ZOË



à faire attention aux autres



LYLOU

à faire des jeux de société

JOHAN

LOUISE

ALICE

à connaître les couleurs

MYA



à chanter l'alphabet

EMILE

LUCIE

à réfléchir

REPAS DES ANCIENS

Tradition oblige, le repas des anciens constitue un temps fort, voire un rendez-vous incontournable. Un repas chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif plein de souvenirs.

Plus encore que les années précédentes, le conseil municipal pour qui il s'agissait là de la dernière organisation du mandat avait à cœur de faire de cette journée un moment apprécié de tous. Au vu de vos remerciements accompagnés de remarques positives, on peut estimer que l'objectif a été atteint.

Après un discours de bienvenue, Mr le Maire et les conseillers municipaux ont accompagné les aînés dans ce moment convivial autour du repas préparé par le restaurant WENDLING de VILLE.



L'ANNEE DE TLDU

L'année 2019 a débuté par un concert donné par le groupe vocal L'sZoz au temple du Climont dans un paysage enneigé. A l'issue du concert, l'association Augusta Victoria a organisé un goûter, moment convivial avec du vin chaud et des galettes des rois.

Le 4 mai, une sortie pédestre à la découverte des sources qui alimentent notre village a été organisée en collaboration avec le SDEA et la mairie d'Urbeis. Cette sortie fut très enrichissante grâce aux explications de Monsieur le Maire et des cadres du SDEA.



Le 21 juin, le groupe vocal L'sZoz a participé à la Fête de la musique de Bassemberg.

Le 20 août, direction Sélestat pour une visite guidée de la Bibliothèque Humaniste. Ce fut un réel plaisir de découvrir ce joyau de l'humanisme rhéna.



Le 18 août, Fête champêtre au Climont où les membres se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse pour déguster le pâté Lorrain de Nicole D'Alessandro, et le pâté en croûte de René Breitel. Le repas a été suivi par un concert donné au Temple du Climont organisé par l'association Augusta-Victoria.

« Un dimanche convivial au Climont » DNA 29/08/20199



Le 5 octobre, soirée vin nouveau : ce fut une grande réussite et TLDU remercie vivement le généreux donateur pour le vin nouveau qu'il a offert.

Le 13 octobre, le groupe vocal L'sZoz a accueilli en l'église St Nicolas d'Urbeis la chorale Cantalud de Ludres ; ce rapprochement a été initié par Michèle et Vincent Héberlé.

« Un concert mémorable avec Cantalud » article DNA du 18/10/19



Le 27 octobre, le groupe vocal L'sZoz a été sollicité par l'association Alfa (**A**lsace **B**urkina **F**aso) afin que les bénéfices du concert permettent aux filles d'un village Burkinabé d'aller à l'école. Concert donné à l'église de Dieffenbach-au-Val

Le 17 novembre, le groupe vocal L'sZoz a été invité par le conseil de fabrique de La Vancelle pour donner un concert en l'église St Louis.

« 5 dames qui osent DNA » à découvrir DNA 14/11

Le 1^{er} décembre le groupe vocal L'sZoz a donné un concert en l'église St Nicolas d'Urbeis sur le thème de Noël. Après ce temps musical, un petit marché de Noël a été proposé avec des articles confectionnés par le groupe bricolage.

Certains membres de TLDU se retrouvent également pour des après-midi bricolage, pour jouer aux cartes, et pour des matinées ateliers cuisine.

A présent, le comité et les membres de T.L.D.U vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et une entrée sereine pour l'année à venir.



VOEUX DES ELFES D'ARGENT

Quelle année pour les Elfes !

Grâce à la persévérance des membres de l'Association, le projet de Cantine-Garderie envisagé depuis la fin de l'année 2018 a enfin pu voir le jour.

Depuis la rentrée de Septembre, un nouveau service est donc offert aux parents des élèves fréquentant l'école d'Urbeis. Ces derniers peuvent être accueillis par l'équipe des Elfes d'Argent sur les temps périscolaires. Joseph POIGNANT, animateur nature expérimenté, est salarié par l'Association et assisté par une équipe d'encadrants bénévoles unis par le même objectif : sauver l'école du village !

Il faut souligner l'importance de l'engagement de notre municipalité, qui, consciente de l'enjeu du projet, nous a soutenus tout le long de sa mise en œuvre. Ce soutien se manifeste d'ailleurs également au quotidien à travers le prêt de la salle des fêtes et la prise en charge des frais liés à son utilisation.

UN GRAND MERCI A L'EQUIPE MUNICIPALE !

Nous tenons également à citer l'OPAL (Organisation Populaire et familiale des Activités de Loisirs), qui nous accompagne et nous conseille dans toutes nos démarches administratives.

A eux aussi UN GRAND MERCI !

Un grand coup de chapeau aussi aux Elfes bénévoles : parents, amis de l'école et équipe enseignante, qui donnent énormément de temps et d'énergie au service de l'Association. Sans eux, rien ne serait possible.

De tout cœur, MERCI !

Enfin, l'objet statutaire des Elfes d'Argent n'est pas uniquement d'offrir un service de cantine-garderie. L'association souhaite également renforcer les liens entre les habitants du village en organisant des manifestations en son sein. Tel a été le cas en 2019 avec l'après-midi récréative du 23 Février, les Régates du Giessen le 25 Mai et la vente de sapins de Noël le 7 Décembre.

D'autres projets de manifestations pour 2020 sont déjà fixés : une fête de Carnaval, une manifestation printanière de type « olympiades » et une fête de Noël. Nous espérons que ces rendez-vous réguliers permettront à tous de vivre de bons moments à Urbeis !



**LES ELFES D'ARGENT VOUS ADRESSENT LEURS
MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 2020 !**

AUGUSTA VICTORIA EN 2019

2019 est une année très active pour notre association. Nous nous sommes faits connaître par les événements créés précédemment et l'intimité du temple du Climont plaît aux artistes. Jouer dans un lieu insolite loin de la ville est apprécié.

Nous avons commencé dès l'épiphanie par recevoir la chorale L'sZoz et son joli programme « En marche avec les rois » au cours duquel Jean-Marie GERARDIN nous a conté « Le passage des mages en Alsace et l'interminable voyage du 4^{ème} roi mage ». Les boissons chaudes et les galettes ont été très appréciées après le spectacle.

Le 24 mars, nous avons accueilli, en partenariat avec la paroisse protestante, l'ensemble à plectres « PASSERELLE », orchestre de mandolines et guitares, accompagné d'une contrebasse. L'église était pleine et la musique splendide et tout à fait inédite pour nous. Les punaises des bois s'en donnaient aussi à cœur joie bien qu'on en ait chassé beaucoup avant le concert !...

Le 28 avril, c'était Fabrice DESMETS, guitariste de Steige, qui nous a offert un florilège de chansons françaises : nostalgie, humour...parfois un peu grinçant, poésie, une belle présence face au public. C'était un très beau moment !

Puis vient l'été !... Concert estival et exposition du 18 août. Nous avons pu écouter « deux barytons en pays de chanson » : Jean-Louis GEORGEL, chanteur baryton, et Claude GEORGEL, saxophoniste (baryton). La charpente a résisté aux accents du saxophone ! C'était aussi un beau moment de poésie... Autour d'eux étaient exposées des sculptures de Irmtraud et Michel PAILLARD, de Villé.

L'été se termine le 31 août avec la soirée à la salle des Fêtes de Neuve-Eglise : soirée celtique avec chœur et musiciens. Superbe spectacle, très bonne ambiance... mais il y avait d'autres réjouissances dans la vallée...

Puis, grande nouveauté ! une troupe de comédiennes vient en résidence au Climont pendant une semaine et joue sa « création », JONGLERIES, le samedi 28 septembre dans le temple... c'est un moment exceptionnel ! des joutes verbales fusent du chœur à la tribune et à la chaire ! comme au moyen-âge quand des comédiens critiquaient ainsi la société sur le parvis des églises. Le public était très attentif et des membres d'une autre troupe, conquis par l'ambiance du lieu, ont proposé un spectacle qui aura lieu le dimanche 15 décembre à 15h... « La Farce de Maître Pathelin ».

Tous ces spectacles ont apporté une petite contribution financière pour poursuivre la restauration.... Mais on est loin du compte ! La rénovation de l'électricité pourra se faire en 2020. Pour le crépissage et la peinture intérieure, il faudra encore compter sur la générosité des amis et du public. L'association, - mais aussi la Fondation du Patrimoine (rubrique «Temple du Climont ») -, délivre des reçus fiscaux permettant de déduire des impôts 66% du montant du don.



L'sZoz



Fabrice DESMETS



Ensemble celtique et chorale Vox'elles



Jongleries

INCIVILITES

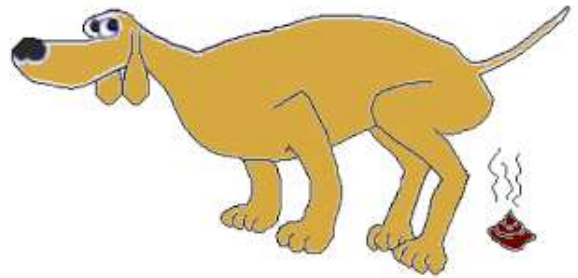
Il est déplorable de devoir année après année resensibiliser certains habitants aux déjections de leurs animaux. En effet, si certains ramassent méticuleusement les crottes de leur toutou, d'autres les laissent faire leurs besoins n'importe où sans que cela ne les dérange.

Le fait de résider à la campagne en pleine nature, n'autorise pas plus qu'en ville ce genre de comportement. Il s'agit là d'un manque de respect envers ses voisins et les autres habitants du village.

Aussi, mettez-vous à la place des enfants allant à l'école et qui marchent dedans, des agents communaux ou des bénévoles passant la débroussailleuse sur les bords des routes et qui en prennent plein la figure.

Je suis persuadé que vous verrez alors les choses différemment.

Alors, si vous ne parvenez pas à éduquer votre chien comme celui de la photo, munissez-vous de sachets pour faire le travail à sa place.





« Ce que le vent me donne, je le laisse au papillon d'automne ».

Colombe Cote

